



11 JUL. 2014

Bastia

Le Maire,

GS/JYB/CA
Doss. Remorquage Concordia

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de venir vers vous par la présente aux fins d'attirer votre attention sur les faits suivants :

Comme vous le savez, le navire « Concordia » s'est échoué, le 13 janvier 2012, sur l'île italienne de Giglio, laquelle est située à proximité immédiate des côtes corses.

Selon les informations en ma possession, à compter du 20 juillet prochain, l'épave du Concordia sera remorquée à partir de son point d'échouage jusqu'au port de Gênes, ceci en application du projet de « transfert et de démantèlement » de l'armateur Costa.

Le consortium américano-italien, chargé des opérations, Titan Micoperi, prévoit pour ce faire 4 jours de remorquage, dont un passage à 25 km du littoral corse.

Le conseil des Ministres italien a validé le principe de cette opération ainsi que le trajet proposé.

Ces opérations sont potentiellement dangereuses en termes de risques environnementaux et de pollution.

En effet, un rapport interne de l'armateur indique que « *pendant le transfert, il est possible, qu'il y ait des rejets en mer d'eaux intérieures, de substances, d'hydrocarbures* » avec un impact environnemental non négligeable.

Ce risque est au demeurant majoré par le mauvais état de l'assise de l'épave.

Toute éventuelle pollution serait susceptible d'impacter directement les côtes bastiaises, du Cap Corse, voire de la Plaine orientale, lesquelles constituent une richesse majeure du patrimoine environnemental et économique de la Corse.

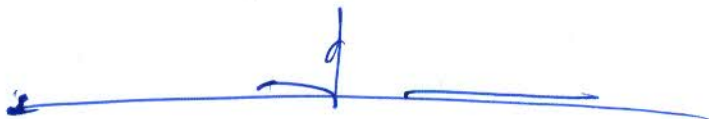
Dans ces conditions, je m'étonne que ces opérations de remorquage n'aient à ce jour fait l'objet d'aucune communication officielle de la part des services de l'Etat.

De même et à ma connaissance, ni les Corses ni leurs élus n'ont été consultés, ou simplement informés des risques éventuels engendrés par ces opérations de remorquage et des précautions prises pour les faire disparaître.

Dans ces conditions, et eu égard à l'urgence, je vous remercie de bien vouloir me communiquer tous les éléments en votre possession concernant ces opérations de remorquage, ainsi que la nature des dispositions prises pour éviter tous risques de pollution.

Vous remerciant par avance de l'attention qui sera portée à la présente et aux suites qu'elle comporte, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma plus haute considération.

Gilles SIMEONI



Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'écologie, du développement durable
et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard St Germain
75700 PARIS